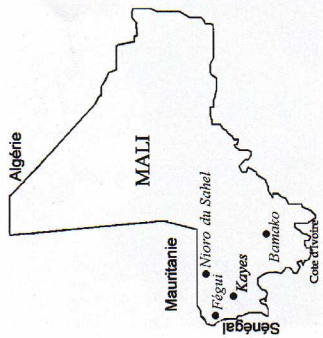


Féqui est à 4000 km de Limours à 15° de latitude Nord, au cœur du Sahel.



Féqui est implanté sur une butte (pour la partie ancienne du village) au bord de la Falémé, appelée communément « le fleuve », affluent du fleuve Sénégal. La Falémé sert de frontière avec le Sénégal.

Le marigot (oued) Mégui Kolé se jette dans la Falémé.

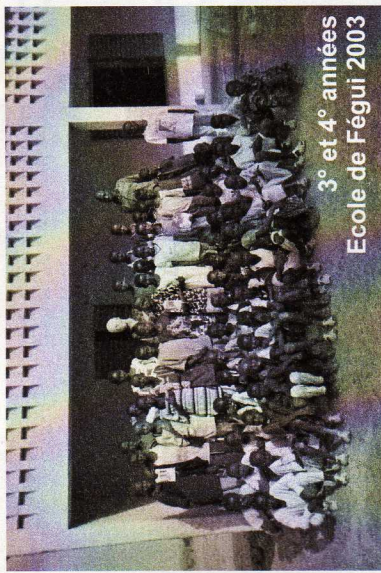
Féqui fait parti du Cercle (préfecture) de Kayes. La ville de Kayes se situe à 80 km à l'est sur le fleuve Sénégal.

Le Comité de jumelage est une association loi 1901, créé en 1983 sous le numéro 3615 à la sous-préfecture de Palaiseau.

Le Comité a pour objet : promouvoir l'échange et l'entraide entre les peuples.

Le Comité a 120 adhérents qui se répartissent principalement sur Limours, Les Molières, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL), et Vauhallan

- Présidente : Colette Lerner
- Vice président : Denis Maquenhem (Limours)
- Vice présidente : A-Marie Pezot (Les Molières)
- Trésorier : Jean-Claude Roubinet
- Partenaire Vauhallan : Josette Hugon
- Siège social : Mairie de Limours (91470)

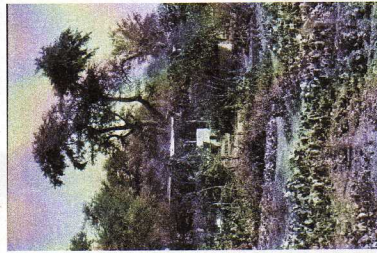


3° et 4° années
Ecole de Féqui 2003

A Féqui nous avons déjà réalisé :

- ⇒ Des puits
- ⇒ 1 centre de santé avec 1 pharmacie
- ⇒ 1 maternité avec électricité photovoltaïque
- ⇒ 3 classes

et participé à la création du périmètre irrigué villageois (PIV)

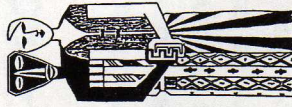


Un jardin et son puits au bord du Mégui Kolé

Nos contacts privilégiés au village :

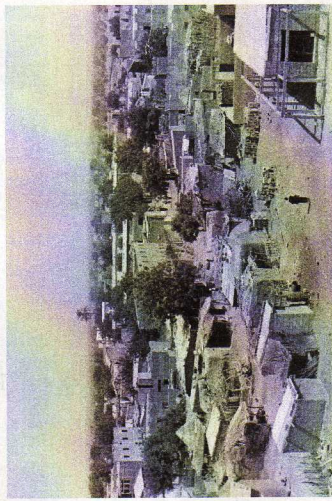
- M. Samba CAMARA; Maire de Féqui
- Mme Mariem TRAORE
- M. Sadio BARRY : Directeur de l'école
- M. Ibrahima SOUMARE : initiateur du PIV
- M. Daouda TOURE : Député, né à Féqui

Comité de Jumelage Limours - Les Molières (Essonne) Féqui - Niara du Sahel (Région de Kayes au Mali)



Village de Féqui

3500 habitants
100 concessions (familles élargies)



Vue depuis le château d'eau

L'activité principale du village est tournée vers l'agriculture et l'élevage avec un peu d'artisanat et de commerce.

Les cultures principales sont le mil, le sorgho, le maïs, l'arachide. Le maraîchage est pratiqué au périmètre irrigué et au bord du fleuve en décrue (tomate, aubergine, oignon, haricot, etc.)

L'élevage est une ressource importante pour le village. Le cheptel est composé de bœufs, moutons et chèvres.

Au village il y a des commerces et des artisans (forgerons, tailleurs, bijoutiers, cordonniers). Lorsque les eaux de la Falémé sont hautes, on rencontre des pêcheurs qui vendent leurs poissons sur le marché.

PROJET HYDRO-AGRICOLE 2003 - 2007

Ce projet hydro-agricole de Fégui consiste en :

- l'aménagement du « bas-fond » de Fégui (lit élargi du marigot ou oued Mégui-Kolé) en transformant le pont en barrage avec une mise en culture de 34 ha.
- la réalisation de 3 digues filtrantes, en brousse, sur le Mégui-Kolé ; elle concerne des terrains en partie cultivés. La surface inondée sera de 21 ha.

Ces réalisations permettront :

- ⇒ L'accroissement de la production agricole
- ⇒ La réalisation partielle de l'autosuffisance alimentaire
- ⇒ Le développement des cultures fruitières (mangues) et du reboisement
- ⇒ La recharge de la nappe phréatique pour sécuriser l'alimentation en eau des puits et des forages
- ⇒ La lutte contre l'érosion en retenant les alluvions

Vue générale de la zone à inonder

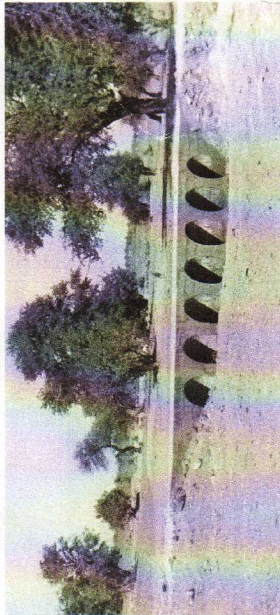


Au premier plan : les enclos à bétail

Zone inondable par le barrage :	34 ha
Zones inondables par les digues :	21 ha
Total	55 ha

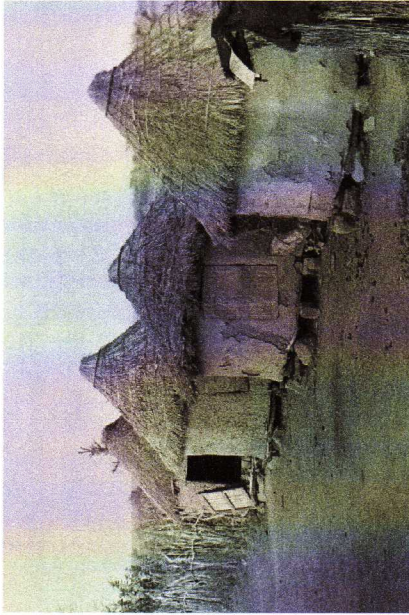
22 ha pourront être consacrés à la culture du riz avec un rendement d'environ 4 tonnes / ha.
 12 ha pour le marâchage et les cultures vivrières.
 Les 21 ha inondés grâce aux digues filtrantes verront leur rendement multiplié par deux ou trois.

Le pont doit être surélevé de 1 m et une digue sera construite de part et d'autre.



Les études ont été réalisées en 2001 et 2002 par le bureau d'études malien CIDS (Collectif d'Ingénieurs pour le Développement du Sahel) de Kayes et validées sur site lors de la mission du Comité de Jumelage en février 2003 et février 2004

Greniers à mil



Salaire moyen : 25 000 à 30 000 FCFA (250 à 300 FF, 38 à 45 €) mensuel.
 Prix de 1 kg de riz : 250 à 300 FCFA
 Prix de 1 mouton : 1 mois de salaire.

Peuple : Soninké ou Sarakolé (grands voyageurs)
 Région historique du Gajaga (Mali, Sénégal, Mauritanie)

Climat : sahélien

Le Sahel est la transition entre la savane et le désert.

Précipitations : 300 à 600 mm par an sur 3 mois en quelques averses

A Limours, les précipitations sont de 700 à 900 mm réparties sur toute l'année.

Le projet hydro-agricole est basé sur la retenue de l'eau de pluie s'écoulant sur le bassin versant de 65 km² en amont du village.